

Réunion du Conseil Municipal du 8 juillet 2021

Le huit du mois de juillet deux mil vingt-et-un à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : GUILLARME Christophe, Maire, PALMIER Mireille, MARTINON Fabien, BLANCHARD Nathalie, PONCET Edouard adjoints, BAYARD Joëlle, BORDET Gérard, DUBOIS Dominique, FAJWSIEWICZ Olivier, ETAIX Fabienne, BEFORT David, GRANGE Lorène, SESSIECQ Philippe, CHIRAT Michelle
Absents excusés : Edouard PONCET, Dominique DUBOIS, Olivier FAJWSIEWICZ, Fabienne ETAIX donne pouvoir à Nathalie BLANCHARD, Lorène GRANGE, Christophe GERARD
Secrétaire de séance : Philippe SESSIECQ

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.
Le compte rendu est approuvé.

PRIX ET QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT – Délibération 2107001

Monsieur GUILLARME présente les grandes lignes du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif qui doit être validé par le conseil municipal.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services-eaufrance.fr).

Le conseil municipal valide ce rapport :

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Arrivée de Edouard PONCET, Dominique DUBOIS, Olivier FAJWSIEWICZ à 18h25

TARIF REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Délibérations 2107002

Afin d'équilibrer le budget assainissement suite à l'intégration des heures du service administratif (facturation, gestion) et afin de prendre en charge les frais d'entretien des équipements, Monsieur le Maire propose de fixer les tarifs de la redevance assainissement comme suit :

- Partie fixe : 35 € par abonnement
- Redevance pollution à reverser à l'agence de l'eau : 0.15 €/ mètres cubes d'eau consommés
- Redevance assainissement revenant à la commune :
 - De 0 à 300 m3 d'eau consommés 0.80 €/m3,
 - De 301 à 500 m3 d'eau consommés 1.30 € m3
 - Plus de 500 m3 d'eau consommés 1.60 €/m3

Il rappelle que ces tarifs restent parmi les plus bas.

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

TARIF PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Délibérations 2107003

Afin d'équilibrer le budget assainissement, Monsieur le Maire propose de fixer les tarifs de la participation au financement de l'assainissement collectif comme suit :

- 2 000 € pour les constructions neuves,
- 500 € pour les constructions existantes.

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2021 - Délibérations 2107004

Vu le rapport de la CLECT en date du 16 juin 2021,

Considérant que la Communauté de Communes a mis en place un fonds d'aide pour soutenir les petites entreprises avec point de vente fortement impactées par les conséquences de l'épidémie de COVID 19,
Considérant que cette aide est financée par la commune à hauteur de 200 € et que 3 dossiers ont été acceptés,

Considérant que la somme de 600 € sera déduite du montant de l'attribution de compensation 2021,
Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver le rapport de la CLECT en date du 16 juin 2021 validant la nouvelle attribution de compensation 2021 d'un montant de 364 217 €.

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Arrivée de Lorène GRANGE à 18h45

SUBVENTION CROIX ROUGE - Délibération 2107005

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser une subvention de 300 € à la Croix Rouge afin de soutenir financièrement l'association qui a participé activement au fonctionnement du centre de vaccination de Feurs. Il dit que cette somme sera prélevée sur le montant « divers » des subventions votées au budget pour l'année 2021.

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

RECRUTEMENT D'UNE PERSONNE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE « ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE » – Délibération 2007006

Considérant la nécessité d'avoir un moyen humain supplémentaire dans la classe maternelle pour l'année 2021-2022,

Vu la création d'un poste d'agent technique,

Vu la candidature de COUAVOUX Clara,

Monsieur le Maire propose le recours à un contrat d'apprentissage (Accompagnement Educatif Petite Enfance) du 23 août 2021 au 20 juillet 2022,

Décision du conseil municipal :

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

QUESTIONS DIVERSES :

- Christophe GUILLARME :

-Ecole :

Accord avec le club de foot Forez Donzy pour l'intervention d'un éducateur à la rentrée 2021. Il proposera des activités pendant le temps de garderie du soir 2 jours par semaine. En contrepartie, une subvention de 1500 € est proposée au club.

Accord avec « Les Enfants du Forez » pour l'intervention d'un éducateur de 12h à 13h tous les jours.

En contrepartie, une subvention de 1000 € sera versée, plus prêt de la salle de sport une fois par semaine pour le baby basket et le basket santé

Ces deux activités rentrent dans le cadre du projet Alliance Santé

Arrivée de Fabienne Etaix à 19h15

- Communauté de communes : Projets autour du fleuve Loire

- « Association des Maires Ruraux de la Loire » à la Civensoise : compte-rendu de la réunion.

- Nouveau cimetière paysager : présentation du projet du plan d'aménagement réalisé par le cabinet Réalités

- Aménagement paysager des abords de la salle « Les Balcons du Forez » : Présentation du plan proposé par le cabinet Réalités

- Formation GIGN : memento gestion pacifique des incivilités aux élus

TOUR DE TABLE :

- Lorène GRANGE : la commission « résidence seniors » a rencontré 3 membres de l'association ELEA qui pourrait proposer une prestation de services (l'association gère une résidence à Saint Romain le Puy)
- Nathalie BLANCHARD : visite du jury Villes et villages fleuris le 29 juillet
Le club du 3^{ème} âge souhaiterait reprendre ses activités à la salle des associations
- Edouard PONCET : curage des fossés réalisé par l'entreprise Naulin
- Gérard BORDET : Réunion du SIEL concernant le réseau des objets connectés (sondage à venir pour les communes afin d'évaluer les besoins)
- Olivier FAJWISIEWICZ : AG tennis de table – brocante 2^{ème} dimanche de septembre qui pourrait être annulée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire (décision fin août)
Ville de Feurs labellisée Terre de jeux pendant les JO : des animations seront organisées en lien avec les associations
- Fabien MARTINON : commission déchets CCFE – validation de la redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères et tri sélectif (abonnement fixe + part variable en fonction du nombre de levées) – le tarif reste à définir

Visite de la résidence le Colombier à St-Pierre-la-Palud

Urbanisme : finalisation de la modification simplifiée du PLU et enclenchement de la procédure

Fête patronale : inscriptions au repas spectacle jusqu'au 9 juillet

Commission créée pour la sécurisation rue du champ de course (projet de rétrécissement temporaire, sens unique pour le chemin d'Aigrasse et la rue de La Grue...) – L'objectif est de sécuriser et limiter le trafic sur cette voie communale

Commission bâtiment : visite des bâtiments communaux le 14 février 2021

Illiwap : plus de 600 abonnés

- Mireille PALMIER : Bons retours sur l'organisation du centre de vaccination de Feurs (30 000 injections réalisées)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h28

La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.